

LA FRANCOPHONIE BILATÉRALE

Aide canadienne à l'Asie

Viêt-Nam

Les contributions canadiennes ont tout d'abord été accordées au titre de l'assistance humanitaire et alimentaire pour ensuite s'orienter vers le développement d'un programme bilatéral substantiel et le soutien continu aux entreprises et aux institutions canadiennes établies au Viêt-Nam.

L'ACDI a adopté une stratégie d'aide au Viêt-Nam en octobre 1994. Établi d'un commun accord avec les autorités vietnamiennes, le programme bilatéral porte sur les réformes économiques, administratives, juridiques et sociales, les services d'infrastructure, les technologies de l'information, l'environnement et le développement des ressources humaines. Il comprend aussi des initiatives visant à alléger la pauvreté en améliorant l'accès au crédit en milieu rural, à promouvoir une croissance équitable et des approches participatives. L'ACDI encourage également les organisations et entreprises canadiennes à établir et entretenir des liens au Viêt-Nam dans leur domaine d'activités.

Cambodge

L'aide bilatérale de l'ACDI consiste essentiellement en un programme unique, le Programme de développement Canada-Cambodge, qui soutient le développement des capacités provinciales et nationales pour la réalisation de programmes visant la sécurité alimentaire, la santé et le développement des ressources humaines. Un fonds canadien de 400 000 dollars a également été mis sur pied pour subventionner des petits projets émanant de la collectivité. La majeure partie de l'aide canadienne est acheminée sous forme d'aide alimentaire et humanitaire et inclut les contributions de l'ACDI au programme des Nations Unies qui soutient les opérations du Centre d'action cambodgien pour le déminage. L'ACDI encourage aussi le Cambodge à participer à ses projets régionaux.

Laos

Le Canada a accordé au Laos de l'aide principalement sous forme d'assistance humanitaire et alimentaire. Un fonds canadien de 200 000 dollars subventionne des petits projets d'aide de nature technique, économique, pédagogique, culturelle et sociale et qui sont gérés par des groupes locaux. L'ACDI encourage aussi le Laos à participer à ses projets régionaux.

Aide canadienne aux pays des Antilles et des Amériques

Haïti

Dès le retour du gouvernement constitutionnel, en octobre 1994, l'ACDI a mis de l'avant son programme de relance économique et sociale axé sur la reconstruction du pays. La réduction de la pauvreté est le principal objectif du programme canadien d'aide à Haïti. L'atteinte de cet objectif est poursuivie par la satisfaction des besoins humains fondamentaux, le développement économique, la consolidation de la démocratie et la bonne gouvernance.

Convaincue du rôle vital de la femme dans le développement du pays, l'ACDI prépare un programme visant à intégrer les femmes au processus de développement, en tant que partenaires à part entière. Par ailleurs, les problèmes liés à l'environnement demeureront au coeur des préoccupations canadiennes. L'ACDI y concentrera ses actions, entre autres dans les domaines du reboisement, du contrôle de l'érosion et de la protection des sols.

Afin que la démocratie prenne solidement racine en sol haïtien, l'ACDI, en plus d'avoir fourni de l'aide pour faciliter la tenue d'élections libres, a participé à la formation et à la restructuration des forces policières haïtiennes. L'Agence contribue également à la formation du personnel judiciaire, en collaboration avec la France et les États-Unis, et à la reconstruction de 14 tribunaux.